

Face au
changement
climatique

L'eau, les
transitions
énergétique
et agricole

Vers une
démarche
RSE

AU SERVICE DES TERRITOIRES

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2021**



Willy LUIS
Directeur général

Pierre CHÉRET
Président

En route vers l'avenir

La CACG est une entreprise responsable, qui investit pour la vie de son territoire, en phase avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Les savoir-faire et l'expérience que rassemble la CACG en font un acteur incontournable des transformations qui s'opèrent.

“

Face aux enjeux de la transition écologique, l'heure est à l'action sur les territoires. La CACG met ses compétences à disposition pour aider les acteurs publics à mettre en œuvre les solutions les plus adaptées.

La CACG est véritablement reconnue pour répondre aux enjeux d'avenir auxquels nos territoires doivent faire face, dans un contexte de changement climatique. Coup de projecteur avec Pierre CHÉRET, Président, et Willy LUIS, Directeur général, sur la transformation que lance l'entreprise.

Comment la CACG s'engage face au changement climatique ?

Outre son histoire et ses fondations solides, jour après jour, la CACG affirme son engagement en tant qu'acteur de la transition écologique. Le contexte de changement climatique est présent. Les indicateurs chiffrés de la sécheresse en 2021 nous obligent à aller encore plus loin dans nos actions au service des territoires, dans les domaines de l'eau, la transition énergétique et la transition agricole. Notre ambition est de faire de notre entreprise un acteur phare, au service des territoires. Notre vision à long terme et notre démarche axée vers l'avenir, avec des investissements solides en R&D, vont dans ce sens.

Pour faire face à ces défis, la CACG s'engage dans un projet d'entreprise...

La CACG affiche une image sereine et optimiste. Nous sommes convaincus que le moment est le bon pour évoluer, imaginer l'avenir de la CACG, y compris son modèle économique. Les chantiers que nous devons opérer sont nombreux et ambitieux, mais réalistes. Avec le soutien de nos actionnaires et administrateurs, nous allons amorcer des transformations déterminantes pour notre entreprise. Parmi les premiers jalons posés, l'évolution de notre mode de gouvernance est un marqueur de notre volonté de transformation. La perspective du transfert de plusieurs de nos concessions vers les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine en est une autre.

Actionnaires, salariés, partenaires... comment chacun sera associé ?

La transformation de l'entreprise se fera en douceur. Notre responsabilité est importante : elle nous oblige à nous adapter et à définir une stratégie pour être au rendez-vous des enjeux du réchauffement climatique.

Il s'agit d'agir à travers un projet d'entreprise structuré, de façon à capitaliser sur nos nombreux atouts, tout en allant vers plus de rentabilité, plus de transparence, plus de responsabilité sociétale et environnementale. Notre leitmotiv, pour mener à bien ce projet d'entreprise, est de nouer un dialogue renforcé entre tous les acteurs, salariés, actionnaires, partenaires. Parce que cette transformation n'aura de sens que si elle se fait avec la volonté de chacun d'entre eux.

2021, ANNÉE TÉMOIN DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une réalité que la CACG observe au quotidien sur le terrain.

Gestion de l'eau face aux épisodes de sécheresse, restauration de zones humides, aide dispensée aux arboriculteurs afin de lutter contre le gel, maintenance suite aux crues... autant d'actions menées par les équipes de la CACG qui doivent à chaque fois se mobiliser et faire preuve de réactivité.

À partir de la Neste, la CACG injecte de l'eau dans les rivières. Une action essentielle au maintien de la biodiversité de ces cours d'eau, à l'alimentation en eau potable de 280 000 habitants, et à la sécurisation de l'activité économique (agricole, industrielle et touristique) de cinq départements (31, 32, 47, 65, 82).

Sécheresse

Plus que jamais, la CACG a dû mener une gestion prudentielle et durable des rivières.



« En 2021 les débits de la Neste ont sous-passé à 3 reprises les niveaux les plus bas mesurés sur les 30 dernières années. Les débits sont restés inférieurs, voire très inférieurs la plupart du temps, à la normale, de mars à novembre. Cette période s'avère être l'une des plus sèches jamais enregistrée », précise Pascal CHISNÉ, responsable de la gestion des Eaux en 2021.

Pour faire face, une baisse des débits délivrés en rivière et une diminution des prélèvements autorisés ont été actées pour « tenir plus longtemps ». L'enjeu n'étant pas seulement de « tenir l'été » mais bien d'économiser au maximum les ressources en eau disponible afin de garantir une alimentation régulière des cours d'eau et l'accès à l'eau potable jusqu'en automne, voire en hiver.

C'est ainsi que les ingénieurs de la CACG ont proposé aux membres de la commission Neste de diminuer de 25 % les quotas de prélèvement autorisés. Après un dialogue nourri avec les participants, les membres de la commission se sont finalement accordés sur cette décision. Le niveau

des débits objectifs visés dans les principaux cours d'eau alimentés a également dû être abaissé quelques jours face à la situation.

Signe de la situation, la dérogation « basse Neste », qui permet de maintenir l'alimentation des rivières de Gascogne à partir de la Neste, en sollicitant la solidarité entre les deux bassins Garonne et Gascogne, a été utilisée 45 jours en 2021. Soit un niveau d'utilisation comparable à celui de l'année 2017 (42 jours).

30 ans
que la Neste n'avait pas connu des débits aussi bas.

-25 %
La commission Neste a dû décider d'abaisser les quotas de prélèvements. Une décision, marquante pour la résilience du système, qui a engendré un impact fort sur les recettes de la CACG.

Des instruments de mesure au service des zones humides

Dans le cadre de son expertise de mesure et gestion de l'eau en rivière, les techniciens de la CACG se sont penchés sur des zones humides du plateau de Lannemezan. Des seuils et sondes piézométriques ont été installés sur deux cours d'eau pour confirmer l'impact des opérations de réhabilitation des zones humides sur les réseaux hydrologiques. Un projet porté avec l'AREMIP (Action Recherche Environnement Midi-Pyrénées) et l'ONF et financé à 80 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Lutte antigel: année record

Les arboriculteurs ont fait face à 14 jours de gel consécutifs.

Cet épisode, beaucoup plus long que d'habitude, a demandé une mobilisation très forte des équipes de nuit. Les équipes des agences de Bruch (47) et Verdun-sur-Garonne (82) ont été sur le pont et ont veillé toutes les nuits pour assurer et maintenir, sans interruption, l'alimentation en eau indispensable à la lutte antigel par aspersion sur les vignes, kiwi, pommiers, pruniers et autres fruitiers, dont le gel menace les fruits. Ce procédé méconnu et économe en eau, permet paradoxalement de protéger de l'effet du gel par la formation de glace autour des fleurs, jusqu'à ce que la température remonte et réchauffe les plantes.



« Que de fierté d'avoir œuvré la nuit, parfois de nombreuses heures d'affilée, pour vérifier qu'aucun défaut de stations ne compromette le démarrage des systèmes d'irrigation et de s'assurer que ce parfait fonctionnement permet d'éviter aux arboriculteurs la perte de culture totale.

Julien LAGRIFFOUL
Responsable Agence de Bruch



▮ **37 jaugeages**
SUR LA BASSE NESTE EN 2021

« Réalisées suite aux crues et aux importants mouvements de sédiments observés, ces opérations conjointes entre la CACG et la DREAL ont permis de conserver un bon étalonnage de la station.

Maud PAUTHIER
Ingénieur en gestion des eaux



Des plongeurs à Carcassonne

Suite aux crues sur l'Aude, des plongeurs sont intervenus à Carcassonne.

Cette intervention de 4 jours, menée entre Noël et le nouvel an, a mobilisé des plongeurs pour retirer des embâcles et cailloux entassés devant la prise d'eau de la centrale hydroélectrique du Paycherou, suite aux crues de novembre dans l'Aude.

ENCORE PLUS PRÈS DE NOS TERRITOIRES

La CACG se positionne comme un acteur clé de la transition écologique et intervient sur 3 domaines d'activité à enjeux forts : l'eau, la transition énergétique et la transition agricole.



EAU

Gestion de l'eau en rivière
Ingénierie de l'eau, de l'environnement et des ouvrages hydrauliques



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Hydroélectricité et photovoltaïque flottant
Développement et réalisation de projet, maintenance des installations



TRANSITION AGRICOLE

Sécurisation de l'accès à l'eau pour les cultures
Accompagnement vers l'agroécologie
Concilier agriculture résiliente et sécurité alimentaire à l'international

Périmètre concédé

900 000 €
POUR L'ENTRETIEN DU
CANAL DE LA NESTE EN
2021

17
RIVIÈRES DE
GASCOGNE
ALIMENTÉES

UN CANAL DE
29 km
DE LONG

1350 km
DE COURS D'EAU
RÉALIMENTÉS

280 000
HABITANTS
ALIMENTÉS EN EAU
POTABLE

Géré toute l'année par la CACG dans le cadre d'une concession d'État, le Canal de la Neste permet d'acheminer 24h/24 l'eau des montagnes vers 17 rivières de Gascogne. Au printemps 2021, ce canal a été mis à sec – une période dite de chômage – pendant 4 semaines, afin de permettre la réalisation de nombreux travaux d'entretien. L'opération a demandé un investissement financier de 900 000 €. Ces importantes opérations de maintenance et de sécurisation sont menées tous les 5 ans. Un chantier d'envergure lors duquel nos équipes ont dû assurer la continuité du service pour alimenter les 17 rivières de Gascogne et veiller à la sauvegarde de la faune piscicole en relation étroite avec la Fédération de pêche.



Le canal de la Neste à Lannemezan.

COURS D'EAU

Surveillance renforcée sur les rivières

Les stocks des réserves de montagne ont été mis à forte contribution pour compenser des débits naturels historiquement bas sur la Neste (contributrice de 55 % des volumes sur le système Neste). La pluviométrie importante du mois de juillet a limité les impacts sur les usages. Les mesures prises en Commission Neste ont donc permis de maintenir la continuité du service sur ce grand ensemble hydraulique. Fin septembre, le taux de remplissage des réserves de montagnes n'était que de 30 %.

Cette gestion tendue a sollicité les équipes de pilotage et de surveillance (**plus de 4 000 contrôles de prélèvements** ont été réalisés par du personnel CACG, auquel il faut ajouter près de **15 000 télérelèves** de compteurs communicants). Ces informations de gestion ont permis d'assurer la totalité des missions pour l'ensemble des usages et du milieu.

Le système Neste reste, malgré son anthropisation forte, assez résilient. En fin d'année 2021 et jusqu'à ce printemps 2022, nos lacs-réservoirs ont pu se remplir, assurant l'alimentation en eau des rivières pour une partie de l'année.

+DE 4 000
CONTRÔLES DE
PRÉLÈVEMENTS

≈ 15 000
TÉLÉRELÈVES

Transfert du patrimoine hydraulique des concessions d'État

3 QUESTIONS
Carole
DELGA
PRÉSIDENTE DE LA
RÉGION OCCITANIE



1/ La Région Occitanie figure parmi les plus ambitieuses en matière d'adaptation au changement climatique. Quels sont les enjeux sur le sujet de l'eau ?

L'eau est une ressource vitale pour l'être humain, ses activités et son environnement. Le changement climatique que nous connaissons en eau à certaines périodes de l'année, engendre un déficit de pluie plus important et des événements climatiques plus intenses. Dans ce contexte, assurer à tous l'accès durable à l'eau tout en répondant aux enjeux écologiques est un enjeu prioritaire pour notre Région.

2/ Quelle ambition pour le système Neste, future partie intégrante du Réseau Hydraulique Régional ?

Le système Neste, c'est d'abord un legs précieux de nos prédécesseurs qui joue un rôle crucial pour la vie du territoire dans lequel il apporte de l'eau. La Région souhaite donc pouvoir s'appuyer sur cet outil pour déployer sa stratégie régionale de l'eau, afin de pérenniser une gestion durable de la ressource pour tous les usages.

3/ Comment voyez-vous demain les relations entre la Région et la CACG ?

L'Occitanie dispose déjà d'un acteur clé à l'est de la région avec BRL. De façon complémentaire, la CACG pourra être demain cet outil clé dans l'ouest de notre territoire. La Région a donc vocation à devenir un actionnaire majeur.

Objectif en vue

L'année 2021 a été marquée par la relance active du processus de transfert des concessions d'État, sous l'impulsion de la Région Occitanie.

Le 4 octobre 2021, une réunion s'est tenue pour faire le point du projet de transfert de l'État aux Régions des périmètres concédés. L'objectif était de faire un état d'avancement des 7 conditions préalables au transfert des concessions Neste et rivières de Gascogne de l'État aux Régions parmi lesquelles :

1. La simplification et la mise en cohérence des règlements d'eau.

2. La mise en place d'une tarification adaptée de l'ensemble des usages de l'eau.

3. La mise en œuvre du programme de maintenance et de rénovation des ouvrages.

À cette occasion, 3 groupes de travail chargés, pour chacun d'eux, de prendre en charge le traitement d'une ou plusieurs des conditions préalables posées par les Régions pour finaliser le transfert, ont été mis en place. Des groupes de travail pilotés par l'État, les Régions, l'Agence de l'eau Adour Garonne et la CACG.

L'échéance du transfert est envisagée au 1^{er} janvier 2024.

Télétransmission du futur

Parmi les projets technologiques, la télétransmission est au cœur des enjeux relevés par nos équipes.

La CACG investit sur la télétransmission de demain. Ce projet, commencé au printemps 2021, actuellement en phase de test, a pour but d'amener un système global de télétransmission performant et sécurisé, prenant en compte les nombreux besoins fonctionnels des métiers de l'Exploitation mais aussi, pour les ouvrages concernés, faciliter la co-gestion avec nos clients, tout en renforçant notre cybersécurité. Rappelons que la télétransmission permet à la CACG de gérer à distance des centaines d'ouvrages hydrauliques. Le déploiement grandeur nature dans nos sites est prévu pour l'automne 2022.

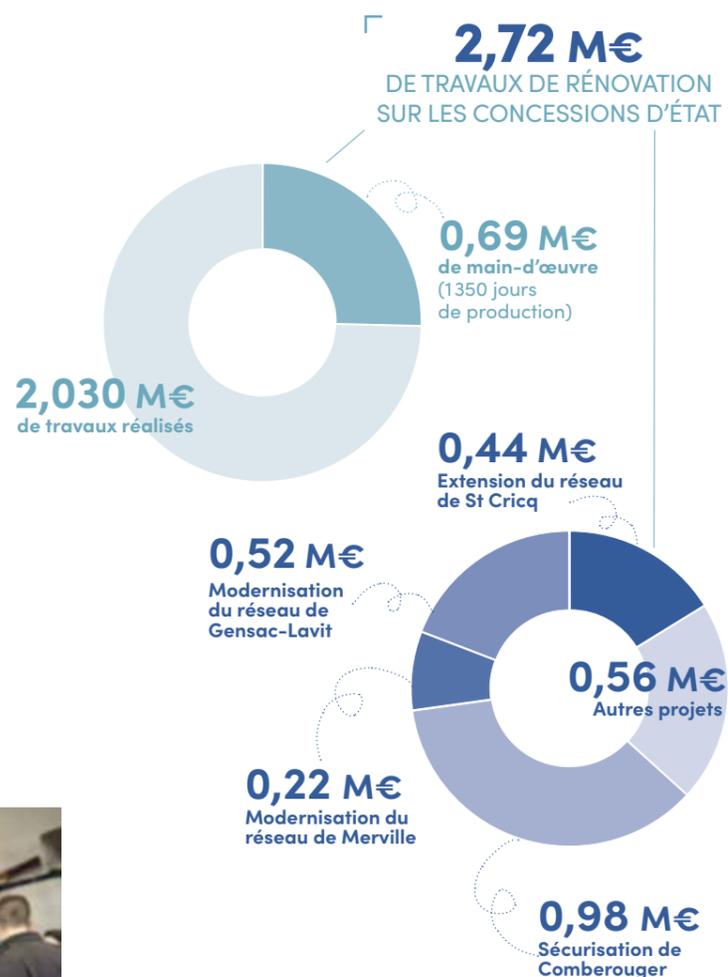
Le plan de Relance en soutien

Face à la crise sanitaire du Covid-19, l'État a mis en place un plan de Relance visant à soutenir l'économie et l'emploi.

Diverses études ont été menées afin de quantifier les besoins de modernisation des ouvrages concédés. Suite aux conclusions de ces études, plusieurs projets pourront bénéficier de l'opportunité offerte par le Plan de Relance: pose de 125 compteurs communicant à St-Cricq, renouvellement de 7 km de conduites à Saint-Laurent, rénovation de la station de La Coutère-Sabin, sécurisation d'ouvrage à Clermont-Pouyguillès... Nombre de chantiers sont programmés pour 2022.



Maintenance



+DE 4 M€ DE TRAVAUX DE MAINTENANCE

4,235 millions d'euros de travaux de maintenance ont été réalisés sur l'ensemble des ouvrages de la Concession d'État.

1,287 M€ ENGAGÉS SUR LES AUTRES CONCESSIONS DE SERVICE PUBLIC

1,287 million d'euros de travaux de maintenance et de renouvellement ont été effectués sur les autres CSP confiées à la CACG, notamment sur les ouvrages du Dropt, de l'Institution Adour et des Départements du Gers, des Hautes-Pyrénées et du sud Vendée.

En 2021, 505000 € de travaux ont été réalisés avec 69000 € de main-d'œuvre sur la CSP DROPT afin de réaliser une station de réalimentation du lac de Lescouroux pour en sécuriser le remplissage.

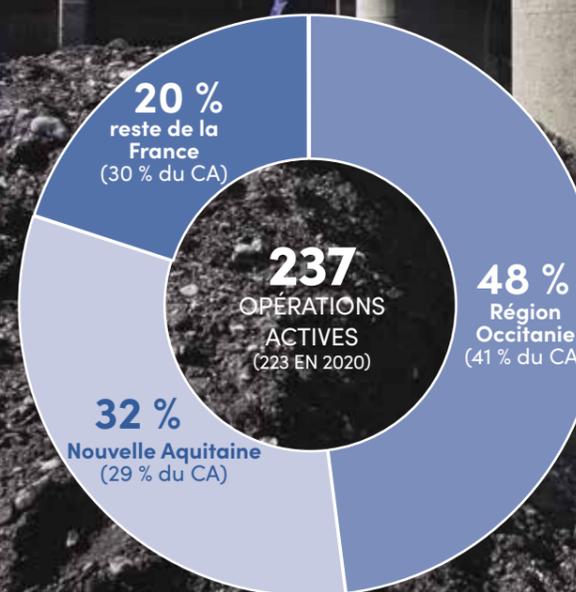
Prestations d'ingénierie

Sept opérations majeures en 2021

35 %
DU CHIFFRE D'AFFAIRES

34 %
DE LA FORCE DE TRAVAIL MOBILISÉE

1. L'accompagnement de la Coop de l'Eau dans les Deux-Sèvres, pour la réalisation de retenues de substitution.
2. Les travaux de sécurisation sur les ouvrages concédés.
3. La conception de l'aménagement du Canal Seine-Nord-Europe.
4. Une étude hydraulique d'évaluation des aléas d'inondation sur la rivière Salat dans les Pyrénées.
5. L'accompagnement du Département de Loire-Atlantique dans la mise aux normes du complexe de Vioreau.
6. Le pilotage d'un consortium innovant en accompagnement de Vendée Eau pour son projet de démonstrateur JOURDAIN, visant à la réutilisation d'eaux usées à des fins de production d'eau potable.
7. La modernisation du réseau d'irrigation de l'ASA de Villemur-sur-Tarn.



Deux-Sèvres : 16 retenues vitales pour une gestion durable de l'eau

Les équipes de la CACG interviennent aux côtés de la Coop de l'Eau 79 en tant que maître d'œuvre pour concrétiser l'aménagement de seize réserves d'eau dans le bassin de la Sèvre Niortaise. Un projet vital pour le territoire et au service d'une gestion plus durable de l'eau.



Le remplissage de la première réserve des Deux-Sèvres dite SEV17, construite à Mauzé sur le Mignon, a démarré le 27 décembre 2021.

Dans le bassin de la Sèvre Niortaise, territoire à cheval sur les Deux-Sèvres, la Charente et la Vienne et au bord du Marais Poitevin, deuxième zone humide de France, l'eau vient pourtant à manquer désormais en été!

Depuis 2011, les équipes de la CACG interviennent aux côtés de la Coop de l'Eau 79 pour concrétiser le projet d'aménagement de 16 réserves d'eau à vocation agricole et environnementale. L'idée est de remplir ces réserves en hiver, au moment où les ressources sont les plus abondantes, pour s'en servir l'été et ainsi moins solliciter les nappes phréatiques. La moitié des 230 exploitations bénéficiaires de ce projet sont dans un système polyculture/élevage avec des cultures de céréales qui servent avant tout à nourrir le bétail de l'exploitation. Parmi les enjeux de ces réserves : maintenir l'élevage et sécuriser l'accès à l'eau pour permettre la transition agricole tout en préservant l'environnement.

L'aménagement global concerne la construction de 16 réservoirs totalisant 7,2 millions de mètres cubes de stockage, ainsi que les ouvrages et réseaux de distribution et de remplissage associés.

“ Le programme du maître d'ouvrage intègre toutes les mesures environnementales, de gestion de l'eau et des milieux, ainsi que la gouvernance associée, dans le cadre du Protocole d'accord pour une agriculture durable dans le territoire du bassin Sèvre Niortaise-Mignon. Outre les prestations de maîtrise d'œuvre, la CACG assure des missions d'appui réglementaire et d'ingénierie financière et d'appui environnemental pour la réalisation du programme d'aménagement.

Solène LALOUX
Directrice de projet
aménagements
hydrauliques



6 km DE RÉSEAU
60 M€ COÛT DU PROGRAMME POUR LE MAÎTRE D'OUVRAGE
7,2 millions m³ DE STOCKAGE



Comment réutiliser des eaux usées à des fins de production d'eau potable ?

Le programme Jourdain, qui vise à garantir l'approvisionnement en eau potable de la Vendée, se distingue par ses innovations scientifiques et technologiques.

Jourdain est un programme global et innovant de valorisation circulaire de l'eau, mettant en relation la station d'épuration des Sables d'Olonne, le milieu naturel et la retenue du Jaunay, puis l'unité de production d'eau potable du Jaunay en pied de barrage. Une partie de l'eau aujourd'hui rejetée en mer, transitera dans une unité d'affinage en sortie de la station d'épuration, puis 25 km de canalisation et une zone de transition végétalisée avant sa connexion au cours d'eau et à la retenue du Jaunay.

Le programme se compose de plusieurs étapes successives dont chacune porte des innovations scientifiques et technologiques. L'ensemble du programme est innovant en France sur ses aspects réglementaires, financiers et sociétaux de réutilisation des eaux usées traitées pour l'alimentation

en eau potable. Le projet Jourdain « Démonstrateur » est un projet d'aménagement du territoire qui suivra une période expérimentale de 4 ans, avant d'être porté et autorisé à son échelle définitive de débit et de volume.

La CACG, en groupement avec les Sociétés MERLIN et ECOFILAE, est assistant maître d'ouvrage de Vendée Eau depuis 2018. En 2021, l'activité s'est concentrée sur la coordination du projet, la mobilisation de financements, la conception de l'unité d'affinage et l'obtention du permis de construire, la conception de la zone de transition, le suivi analytique, la préparation de l'étude d'impact pour la boucle REUT dont l'enquête publique est prévue en 2022, la vie des instances de gouvernance et la communication.

PROGRAMME JOURDAIN
REINVENTONS LE CYCLE DE L'EAU

Mission sécurité au lac de Vioreau

Quand un barrage construit en 1830 au nord de Nantes montre des signes de faiblesse, les équipes de la CACG sont appelées à la rescousse pour apporter leur expertise.

C'est à la demande du Département de Loire que les équipes de la CACG œuvrent à la Modernisation du Barrage de Vioreau. L'assistance doit être menée en urgence, la sécurité des personnes étant en jeu. Le barrage doit être conforté (stabilité, étanchéité, évacuateur de crue, instrumentation) et rendu conforme pour la continuité écologique, avec la mise en place d'un débit réservé.

Cette mission comporte également un volet concertation et la rédaction du dossier d'Autorisation Environnementale. L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été lancée mi-2020, le dossier réglementaire a été déposé en novembre 2021 et les travaux commenceront à l'automne 2022 pour une durée de 15 mois.



Validation des calculs sur le Canal Seine Nord Europe

Expert Sécurité Ouvrage, hydrologues, géotechniciens, génie-civilistes, automatismes... dix collaborateurs de la CACG ont mené une étude de danger sur le projet de réservoir de Louette. Une mission menée grâce à l'agrément sécurité barrage dont disposent les équipes CACG.

L'enjeu était de valider la robustesse des principes de conception de ce château d'eau, qui verra le jour dans le cadre du projet Canal Seine Nord Europe. Un réservoir de 14 millions de m³ sous la forme d'une réserve de 50 m de haut, doté d'une étanchéité par géomembrane. Rappelons que le Canal Seine Nord Europe est l'un des plus grands projets européens du moment.

Écluses automatisées sur le Canal du Midi

Nos équipes sont intervenues 220 jours au total pour automatiser six écluses dans le secteur de Castelnaudary. Ce marché de maîtrise d'œuvre mixait des lots de génie civil, VRD, électricité et automatisme. Conception du projet et suivi des travaux en 2020 et 2021 ont été suivis par l'inauguration de l'automatisation des écluses le jeudi 8 juillet. L'événement s'est déroulé en présence du Directeur Général France de VNF, du directeur VNF DTSO, de Ludovic LHUISSIER, Directeur des Opérations et de Mickael FOURAGE et Xavier DRIOLLET, piliers de ce projet côté CACG.



Comberouger fait peau neuve

L'étude de dangers menée sur le barrage de Comberouger, géré par la CACG dans le cadre de la concession d'État, a confirmé la nécessité de procéder au redimensionnement de l'évacuateur de crues, notamment pour s'adapter aux nouvelles normes en vigueur.

Le bureau d'études de la CACG a donc assuré la maîtrise d'œuvre, afin de réaliser les travaux de sécurisation et de mise en sécurité.

Ces travaux concernent: la création d'un nouvel évacuateur de crue en béton armé après démolition de l'existant, la rehausse de la crête du barrage, la reprise et l'extension de la protection anti-batillage, la réalisation de 2 piézomètres en pied aval du barrage, ainsi que la mise en place des équipements de sécurité pour faciliter les interventions ultérieures sur l'ouvrage.

980 k€
C'EST
L'ENVELOPPE
DU CHANTIER

Des données très précises pour la GEMAPi des Pyrénées-Atlantiques

L'Agglo du Pays basque, en charge de la mise en place de la GEMAPi, a fait appel aux ingénieurs et techniciens de la CACG pour étudier ses systèmes d'endiguement et d'aménagements hydrauliques. Une base de données très précise a été produite.

C'est un vaste territoire de plus de 160 communes basques et béarnaises qui a été arpenté par les ingénieurs et techniciens de la CACG en 2021. Dans les faits, l'année 2021 a été centrée sur l'inspection à pied sur site de plus de 90 ouvrages, sur la totalité du linéaire (digues et barrages/ bassins écrêteurs de crues) malgré les difficultés liées au Covid. La création de la base de données des ouvrages et de l'architecture nécessaire aux clients pour assurer par la suite la surveillance, l'entretien et la maintenance des ouvrages permettra à l'Agglo du Pays basque d'orienter sa stratégie.

“ L'enjeu était de dresser un recensement complet des digues et aménagements hydrauliques afin d'aider

la collectivité à hiérarchiser les priorités et bâtir une véritable stratégie d'investissement.

Laurent BOULIN
Ingénieur géotechnicien

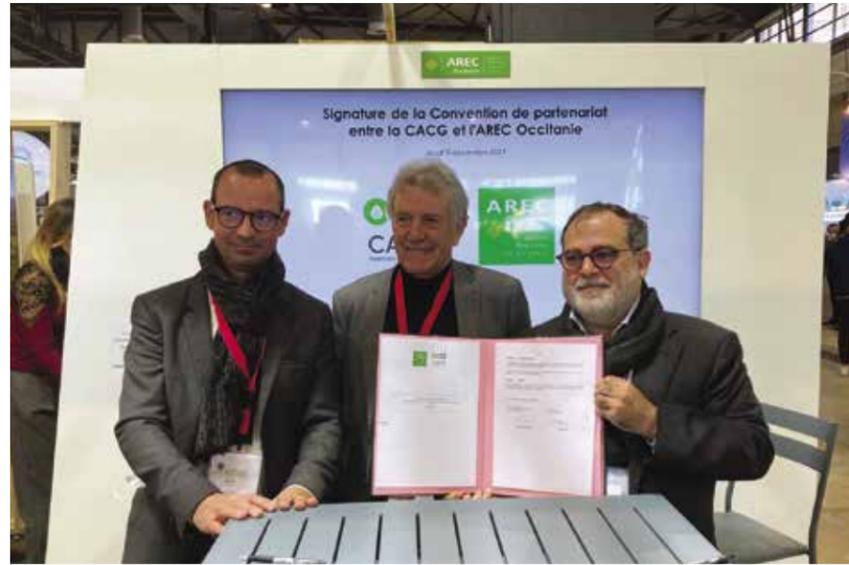


+de 90 ouvrages
INSPECTÉS À PIED SUR SITE

Transition énergétique

Feu vert aux projets d'énergie renouvelable

L'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) Occitanie et la CACG ont signé le 9 décembre 2021 une convention de partenariat pour accélérer la transition écologique en Occitanie. Une première entre nos deux entités, avec un objectif d'amplifier les projets de transition énergétique et écologique, notamment sur le bassin Adour-Garonne. Trois types de projets d'énergies renouvelables sont visés: l'hydroélectrique neuf et en rénovation, le photovoltaïque flottant et au sol, via l'agrivoltaïsme.



“ Nous partageons avec la CACG l'ambition commune de faire grandir les projets de territoires tout en apportant des réponses concrètes à leurs besoins pour faire face au défi du changement climatique.

Christian ASSAF
Président de l'AREC



Étude en cours sur les 15 lacs de la Concession d'État

D'août à décembre 2021, ces 15 lacs situés en Occitanie ont fait l'objet d'une étude afin de mesurer le potentiel de chaque lac au regard des contraintes techniques, environnementales et multi-usages. La télédétection a été utilisée pour déterminer la surface minimale de plan d'eau en période d'étiage, de manière à toujours laisser les panneaux flotter. La méthode a été vérifiée par bathymétrie - une technique plus longue mais plus précise - ainsi que par des courbes de stockage et déstockage, en s'appuyant sur un historique des 15 dernières années.



Comment produire de l'électricité verte sur un plan d'eau ?

C'est la question que l'Association d'irrigation de la Région de Garlin (ASA - 64) posait il y a un peu plus d'un an à la CACG.



Exemple projet de photovoltaïques flottants sur le lac de Bouillac (82).



Photomontage réalisé par Infographie Paysage.

De cette question est né le projet d'installer une centrale solaire flottante sur le lac du Gabassot.

Après une étude de faisabilité complète intégrant dimensionnement, calcul du productible, business plan, raccordement électrique, évaluation des impacts environnementaux, puis un volet dialogue territorial conduisant nos équipes à animer 4 ateliers sur l'agriculture locale, le grand cycle de l'eau et la transition énergétique auprès des 80 élèves de 5^{ème} du collège voisin, la CACG a ensuite accompagné l'ASA en tant qu'Assistant à Maîtrise

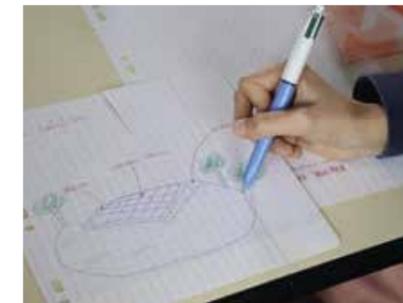
d'Ouvrage, pour l'aider dans le processus de sélection d'un développeur notamment.

Ainsi, TotalEnergies a été sélectionnée pour développer, construire et exploiter ce projet photovoltaïque flottant. La signature du Contrat d'Objectif Territorial entre l'ASA et l'ADEME a marqué une nouvelle avancée dans la concrétisation de ce projet.

ÉCOLES

Dialogue territorial

80 élèves de 5^{ème} du collège de Garlin ont été sensibilisés au monde agricole local, au cycle de l'eau et à la transition énergétique. Un dialogue territorial organisé dans le cadre du projet d'installation solaire sur le lac de Garlin.



Transition agricole

Menés sous l'angle des transitions nécessaires face aux défis du changement climatique, nos travaux R&D 2021 ont été concentrés sur deux thématiques : l'aide à la gestion des ressources en eau grâce aux technologies numériques et la transition agricole.



NUMÉRIQUE

Irrigation résiliente avec ResEau

L'année 2021 a permis de stabiliser le concept d'irrigation résiliente. Il s'agit de développer des outils numériques, réglementaires et financiers qui permettraient d'inciter les irrigants à réduire leurs prélèvements d'irrigation, en particulier en période de tension sur les ressources en eau.

La CACG a mis à profit l'année 2021 pour développer sur la base de ce concept, avec ses partenaires, un jeu sérieux permettant de modéliser la gestion d'un bassin-versant soumis aux aléas météorologiques et aux prélèvements d'irrigation. Le jeu permettra de tester la pertinence des outils d'incitation aux économies d'eau pensés dans le cadre de ce projet.

L'année 2022 doit permettre de développer et d'analyser plusieurs cessions de jeu avec différents acteurs de la gestion et de l'irrigation. Un projet mené avec l'INRAE, Aquasys et le BRGM.

TRANSITION AGRICOLE

Expérimentations à la Mirandette

La CACG a poursuivi sa valorisation de la ferme expérimentale de la Mirandette en mettant en œuvre une troisième année d'essais visant à étudier et promouvoir une agriculture de conservation des sols (techniques sans labour ou avec travail simplifié). L'expérimentation est conduite en partenariat avec INRAE et des agriculteurs pilotes pour tester sur leur exploitation les techniques, outils et méthodes mis en œuvre à la Mirandette. Le projet est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil Régional Occitanie. Une nouvelle année d'expérimentation est programmée en 2022, en même temps qu'une réflexion sur les suites possibles pour les années suivantes.

R&D

Avec les meilleurs chercheurs français

L'un des moteurs de la R&D CACG réside dans sa capacité à mutualiser ses moyens avec ceux de partenaires très divers, laboratoires de recherche, partenaires privés, institutionnels du monde de l'eau... La CACG s'est engagée en 2021 dans une nouvelle aventure de coopération multi-partenaires au sein de la Chaire Eau, Agriculture et Changement Climatique, qui rassemble parmi les meilleurs chercheurs français sur ces questions, ainsi que des professionnels du secteur très expérimentés; des collectivités locales sont également membre ou partenaires associés de la Chaire. Les travaux ont débuté fin 2021 et doivent durer a minima quatre ans.

NUMÉRIQUE

Mieux exploiter les données de la télédétection

Les travaux de valorisation des données de télédétection se poursuivent, en partenariat avec le CESBIO, laboratoire toulousain, dans le cadre d'une thèse visant à identifier les cultures irriguées et évaluer leurs besoins en eau à l'échelle territoriale. La thèse, soutenue en décembre 2021, a bénéficié de notre amélioration des algorithmes de traitement des données.

À l'international aussi

BÉNIN

Favoriser les pratiques agroécologiques

Depuis 2021, CA 17 International met en œuvre une Assistance Technique, qui durera 4 ans, au Projet de Transition Agro-écologique dans les Zones Cotonnières du Bénin (TAZCO 2). Le Projet, sous maîtrise d'ouvrage du Ministère béninois de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, soutenu financièrement par l'Agence Française de Développement, intervient dans 22 des 77 communes du Bénin. « TAZCO 2 vise à améliorer de façon durable les revenus des exploitations et les rendements agricoles dans les systèmes à base coton, par la restauration et l'amélioration de la fertilité des sols, grâce à l'adoption de pratiques agroécologiques et à une mécanisation adaptée » souligne Mathieu LAURENT, chef de mission à Cotonou pour CA 17 International.



Association culturelle de Cajanus Cajan / Maïs (récolté) chez un producteur expérimentateur.

SAGI

Maîtrise d'Ouvrage des SAGI

La CACG est un partenaire stratégique des Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation sahéliennes. Six d'entre elles (sur les 12 existantes) ont été retenues pour coconstruire une expertise sur les pratiques et les enjeux associés à la maîtrise d'ouvrage des Aménagement Hydroagricoles qu'elles créent et qu'elles gèrent. Il s'agit là d'un des nombreux chantiers du COSTEA (Comité Scientifique et Technique Eau Agricole), projet financé par l'AFD (Agence Française de Développement) et mis en œuvre par l'AFEID (Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage) dont la CACG est membre fondateur.

ANGOLA

Accompagner les populations locales

La CACG a capitalisé sur sa présence en Angola depuis 3 ans en s'impliquant dans une nouvelle étude de réhabilitation de 2 périmètres irrigués: Bom Jésus (1200 ha) et Moncuso (520 ha). Financé par la Banque Mondiale, ce projet vise à remettre en valeur, pour le bénéfice des populations locales, d'anciens périmètres irrigués en adoptant des pratiques agroécologiques et développant des approches de partenariats public-privé.

VERS UNE DÉMARCHE RSE

POUR UNE CACG PLUS VERTUEUSE

La CACG est une entreprise responsable et investie pour la vie de son territoire, en phase avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Une cinquantaine de collaborateurs de la CACG se sont portés volontaires afin de réfléchir ensemble à l'entreprise de demain. Quatre items sont partagés : RSE, valeurs et vivre ensemble, organisation et méthodes, relations clients.



RSE

ENTREPRISE

84 sur 100 pour l'égalité professionnelle

Depuis le 1^{er} mars 2020, la CACG publie tous les ans son index égalité femmes/hommes basé sur 4 indicateurs, aboutissant à une note sur 100. La note obtenue pour l'année 2021 est de 84 sur 100 points, avec deux indicateurs favorables aux femmes. L'indicateur « écart de rémunération » obtient la note de 39 sur 40 avec un écart de 1,1 % en faveur des femmes. L'indicateur « écarts d'augmentations individuelles » obtient la note de 25 sur 35 avec un écart de 4,1 % favorable aux femmes. Le plan d'action destiné à assurer l'égalité professionnelle sera poursuivi en 2022.



ÉNERGIE ET TERRITOIRES

Lauréat du concours 2021

La CACG a remis le 5 février 2021 à Pau, son prix au lauréat du concours Énergie et Territoires qu'elle co-organisait avec Terega et Crédit Agricole Pyrénées Gascogne. Le porteur du projet, Clément Bleuet, étudiant à l'ENSGTI, s'est ainsi vu remettre un chèque de 3000 € pour son projet nommé « Trognon », en faveur d'un cercle vertueux des biodéchets.

ENVIRONNEMENT

Un Souchet de Micheli découvert à Puydarrieux

Signe de la qualité écologique et environnementale du site, c'est la première fois que cette plante est identifiée dans le département des Hautes-Pyrénées. Le Souchet de Micheli, une espèce protégée régionale, a été trouvé sur la zone du marnage du lac de Puydarrieux par le conservatoire botanique national des Pyrénées.



ÉCOLES

140 élèves de Lannemezan éduqués à l'eau

Trois sessions de visite ont été organisées pour les 140 élèves de 5^{ème} du Collège Gaston Febus de Lannemezan ! L'objectif est de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'eau et du changement climatique. Au programme, 3 sessions de visite dont la prise d'eau du canal de la Neste à Beyrède et le lac de Puydarrieux, afin de leur faire découvrir le fonctionnement du système Neste. Une visite de la ferme expérimentale de la Mirandette leur a permis de découvrir les pratiques en agroécologie et conservation des sols. Une exposition ponctuera ce programme en 2022.



ÉCOLES

Éducation au Développement Durable

La CACG a maintenu malgré les contraintes sanitaires son engagement auprès des classes de CE2 à CM1 du Grand Tarbes. Dans le cadre du projet d'Éducation au Développement Durable porté par la ville de Tarbes, la CACG intervient avec l'appui de l'association Ecocène, auprès des élèves inscrits dans la démarche au partage de l'eau (présentation du système Neste + jeu de « rôle » pour sensibiliser au partage de l'eau entre les usages).



FAUNE

Nidification préservée

Situé au cœur d'un Espace Natura 2000, le lac de Puydarrieux fait l'objet d'une gestion adaptée de l'eau. Alors que la période hivernale est traditionnellement consacrée au remplissage de l'ouvrage, ici les équipes de la CACG veillent à attendre la fin de période de nidification pour rehausser pleinement le niveau du plan d'eau. Un geste volontaire qui favorise grandement la reproduction ornithologique sur les berges du lac.

La CACG s'engage dans une politique de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Cette démarche permettra de valoriser les actions au cœur de la gestion de la ressource en eau et d'anticiper les besoins de parties prenantes de demain : répondre aux enjeux de la neutralité carbone en 2050, de stabilisation énergétique et de préservation de la biodiversité.

Marjorie BOULOGNE
Responsable
Juridique et RSE



FORMATION

Faire grandir les équipes

Afin d'aider nos équipes à grandir, quatre types de formations ont été dispensées en 2021 : « Consolider-développer nos métiers », « outils », « Pilotage d'entreprise-management » et « réglementaires métiers et sécurité ». 117 salariés ont été formés pour un total de 2234 heures de formations.

117
SALARIÉS
FORMÉS

2234
HEURES DE
FORMATIONS

ENTREPRISE

Bienveillance et handicap

Depuis le printemps 2021, la CACG fait partie du réseau « Emploi Handicap 65 ». Ainsi, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la CACG s'est portée volontaire pour participer à la démarche Duoday. Le 16 novembre 2021, 4 personnes vivant une situation de handicap et en recherche d'emploi ont formé des duos avec nos collaborateurs. Une réelle opportunité de rencontre pour changer de regard et dépasser les préjugés.

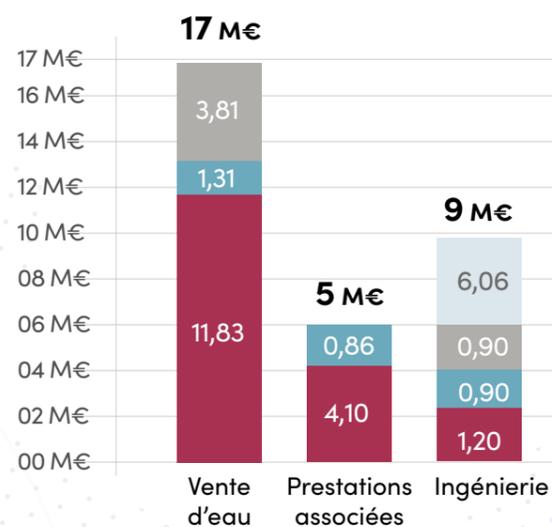
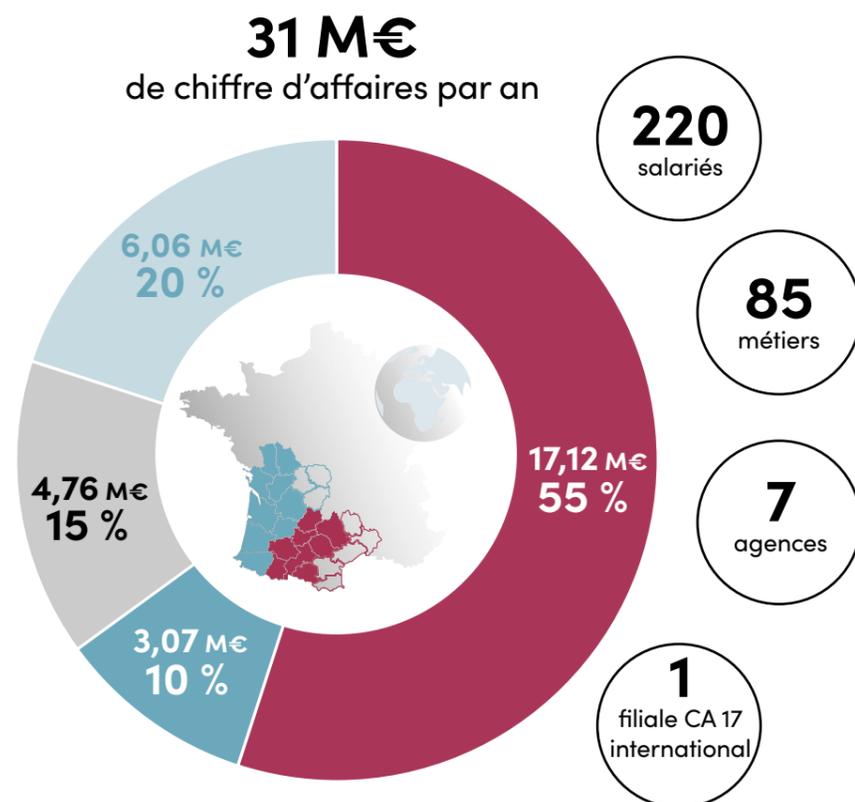
Une charte « Entreprises et quartiers »

En vigueur au sein de notre entreprise, cette charte permet d'affirmer l'engagement de la CACG en matière de diversité, de lutte contre la discrimination et de mixité sociale.

Chiffres clés 2021

Le chiffre d'affaires 2021 de 31 M€, en léger recul par rapport à l'exercice précédent est notamment impacté par

- une diminution importante des recettes liées aux prélèvements d'eau, compte tenu des décisions prises en faveur du soutien des étiages,
- et le bon maintien du chiffre d'affaires sur les autres activités grâce notamment à une bonne adaptation de l'entreprise à la crise sanitaire.



● Occitanie ● Nouvelle-Aquitaine
● France ● Monde



500
millions de m³ d'eau gérés par an



9 568
interventions de maintenance sur des ouvrages hydrauliques



3 500 km
de rivières réalimentées



Interventions dans plus de **20 pays**

Focus sur l'administrateur salarié

Le rôle du Conseil d'Administration est essentiel : définir la stratégie de l'entreprise, assurer la concordance des actions menées avec les orientations définies, être un lien entre la CACG et ses actionnaires.

Depuis 10 ans déjà, un administrateur salarié a intégré le Conseil d'administration. Une démarche en phase avec le nouvel élan donné à la CACG, basé sur une méthode collégiale et sur une implication renforcée de nos administrateurs.

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour les entreprises de moins de 1000 salariés, cette intégration, pour 3 ans, est une démarche volontaire visant à associer les salariés à la gouvernance de l'entreprise, au-delà des relations existantes avec les représentants du personnel. Ce salarié administrateur a l'atout d'éclairer les échanges par une vision de terrain.

Administrateurs : Région Nouvelle-Aquitaine, Région Occitanie, Département des Hautes-Pyrénées, Département du Tarn et Garonne, Département de l'Ariège, Département du Gers, Département de la Haute-Garonne, Département des Landes, Département du Lot, Département du Lot-et-Garonne, Département des Pyrénées-Atlantiques, Département du Tarn, Caisse des Dépôts et Consignations, Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et la Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie.

Administrateurs indépendants

Administrateur salarié

Censeurs : Région Nouvelle-Aquitaine, Région Occitanie, Département de la Dordogne, Département de la Haute-Garonne, Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Midi-Pyrénées, PG Invest Groupe Crédit Agricole, Groupe Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées et la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine.

Conseil d'administration

Véritable outil au service des enjeux de l'eau sur les territoires, la CACG est une société anonyme d'économie mixte.



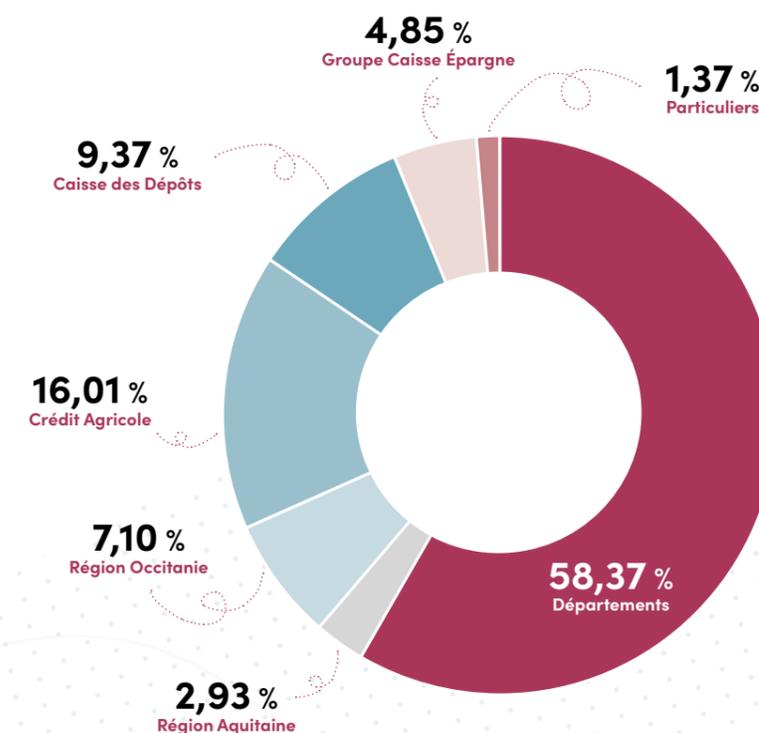
À ce titre, son capital est réparti entre des actionnaires publics (Départements et Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine principalement) et privés (organismes bancaires).

- Chaque actionnaire désigne son représentant physique qui siège au sein du Conseil d'Administration de la CACG.

- Le Conseil d'Administration est composé de 18 administrateurs, dont un administrateur salarié, et de 8 censeurs.

- Leur rôle est de représenter les actionnaires et de prendre ensemble les décisions qui permettront à l'entreprise de mener à bien sa mission d'intérêt général.

Répartition du capital social





CACG

Valorisons votre territoire

COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT
DES COTEAUX DE GASCOGNE

contact@cacg.fr
www.cacg.fr

SIÈGE SOCIAL

Chemin de Lalette
CS 50449 – 65004 Tarbes Cedex
Tél. +33(0)5 62517149

CA 17 INTERNATIONAL

22 rue Eugène Thomas
17000 La Rochelle
Tél. +33(0)5 46683217

LES AGENCES

Toulouse

Centre INRA - BP 32144
31321 Castanet-Tolosan Cedex
Tél. +33(0)5 62193434

Tarbes

Chemin de Lalette
CS 50449 - 65004 Tarbes Cedex
Tél. +33(0)5 62517149

Castelnau-Magnoac

34, rue des 4 Vallées
65230 Castelnau-Magnoac
Tél. +33(0)5 62398154

Verdun-sur-Garonne

1063, route d'Auch
82600 Verdun-sur-Garonne
Tél. +33(0)5 63644533

Bruch

3827 Route de l'Océan
47130 Montesquieu
Tél. +33(0)5 53952228

Moyen Adour

3255, route des Pyrénées
40270 Cazères-sur-l'Adour
Tél. +33(0)5 58719191

Vendée

Le Grand Nauvert
85490 Benet
Tél. +33(0)2 51511345